



Confédération Nationale du Travail

Union Départementale des syndicats CNT de l'Isère

Ce ne sont pas des franchises, c'est du racket !

Avec les franchises, les malades paient pour les malades

D'abord présentées pour combler le déficit de la Sécu, puis aujourd'hui, pour financer le plan Alzheimer, les franchises se rajouteront à ce que nos payons déjà pour être convenablement soigné-es. Avec le ticket modérateur, le forfait hospitalier, le forfait par consultation en passant par les dépassements, ce qui reste à notre charge est de 240 euros en moyenne par personne et par an. Et pour 900 000 personnes cela dépasse même 1000 euros ! Pour beaucoup, c'est impossible. Les gens qui n'ont pas les moyens renoncent déjà à certains soins pour des problèmes de vue ou des problèmes dentaires. De plus, les franchises pourraient remettre en cause la prise en charge à 100 % dont bénéficient les personnes atteintes de pathologies graves.

Nous refusons l'instauration de telles franchises, socialement injustes, économiquement inefficaces et dangereuses pour la santé publique. Pour celles et ceux qui ont une mutuelle, le ticket modérateur et le forfait hospitalier peuvent, dans certaines limites, être pris en charge. Mais les franchises ne le seront pas. La franchise au début c'est 50 euros, mais après... On voit ce qui se passe : le forfait de 1 € par consultation qui - promis juré - ne devait pas augmenter et était plafonné à 1 € par jour quel que soit le nombre d'actes peut en réalité depuis le 1er août aller jusqu'à 4 € par jour. Les dépassements d'honoraires quant à eux, ces franchises occultes, devaient rester « raisonnables »; aujourd'hui elles peuvent atteindre plusieurs milliers d'euros pour une opération. Peu à peu les dépenses non remboursées explosent réellement.

Franchisé-e-s jamais ! Solidaires toujours !

On nous dit que le déficit de la Sécu continue de se creuser parce qu'on est trop souvent malades, qu'il faut qu'on prenne nos responsabilités et mette la main au porte-monnaie, c'est à dire qu'on paye plus pour être moins remboursé-e-s. Mais la Sécu, c'est déjà nous qui la payons ! Et triplement par nos cotisations qui sont du salaire socialisé, ensuite par nos impôts (CSG), enfin, et de plus en plus, par les déremboursements et franchises que patronat et gouvernement nous imposent.

Riche ou pauvre, jeune ou âgé-e... - nous devons toutes et tous être à égalité pour l'accès aux soins. Un principe simple le permet : chacun-e cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins. En effet, nous, les travailleurs et travailleuses, avons décidé à un moment de notre histoire de mettre de côté une partie de nos salaires en cas de coup dur (maladie, chômage) et pour nos vieux jours (retraite). Ces salaires, dits différés ou encore socialisés, sont composés d'une part salariale et d'une part patronale. Quand le patronat parle donc de " charges ", nous, nous parlons de " cotisations " ou encore " d'assurances ". Et d'assurances sociales, parce que les travailleurs et travailleuses y cotisent proportionnellement à leurs moyens pour pouvoir, un jour, en bénéficier. Rien à voir avec les assurances privées, dont le client bénéficie à hauteur de ce qu'il a payé. Le patronat veut nous faire combler un déficit de la Sécu qu'il a lui-même provoqué en ne s'acquittant plus de la part patronale de nos cotisations, sous couvert d'embauches qu'il n'a jamais créées.

La Sécu est à nous, gérons là nous même

Améliorer vraiment notre système de santé, c'est lutter contre la détérioration des conditions de travail et de vie qui influent sur la santé psychique et physique des travailleurs et travailleuses. Améliorer les conditions de vie de tous et toutes c'est améliorer la santé de tous et toutes. C'est aussi arrêter de pomper notre fric pour gonfler les profits des labos pharmaceutiques. Alors que notre pays n'a jamais été aussi riche il ne s'agit de rien d'autre que de choix de société. Soit, comme le fait Sarkozy, multiplier les cadeaux fiscaux (13 milliards d'euros) pour la bourgeoisie et les exonérations de cotisations pour les patrons, soit prendre en main la Sécu pour qu'elle reste fondée sur la solidarité. Nous voulons une Sécu entièrement gérée par les travailleuses et travailleurs sans les patrons qui ne rêvent que de cac 40 et de privatisation et organisent sa destruction. La sécu nous appartient. Battons nous pour l'autogestion des caisses d'assurance maladie !

Cette attaque contre la sécurité sociale fait partie d'une multitude d'attaques contre nos droits et nos conditions de travail (remise en cause du droit de grève, allongement du temps de travail, baisse du nombre de fonctionnaires, contrôle accru des chômeurs et chômeuses, etc.) Plus la contre offensive sera unitaire (public, privé, avec ou sans-emploi, français-e, immigré-e), plus elle bloquera l'économie, plus elle sera efficace.

Puisque personne ne galère à notre place, que personne ne décide à notre place !

Il est possible de s'organiser autrement et de gagner. La CNT est un syndicat indépendant de l'Etat et des partis politiques. La CNT est un syndicat autogéré sans chefs, ni permanents. Ce sont les syndiqué-e-s qui décident lors d'assemblées générales souveraines. La CNT est un syndicat porteur d'un projet de transformation sociale. Contre la double oppression de l'Etat et des patrons, elle prône la gestion directe de la société, par ses membres mêmes.

Permanence de la CNT 38 le premier lundi de chaque mois de 18h à 20h au 102 (102 rue d'Alembert, Grenoble)

Si vous désirez recevoir gratuitement le Combat Syndicaliste, revue de la CNT pour trois numéros, envoyez le coupon suivant :

Nom, Prénom :

Ecrivez en majuscule, SVP.

Adresse :

Code postal, ville :

Profession :

Email :

je désire recevoir des informations sur la CNT

je désire rencontrer un/e adhérent/e de la CNT

email: interco.38@cnt-f.org <http://cnt-f.org>

imp. special tract 29/09/07

CNT
BP 385
38015 Grenoble cedex